

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 08

Date de convocation

Date d'affichage

18 Août 2021

18 Août 2021

SEANCE DU TRENTE ET UN AOUT DEUX MILLE VINGT ET UN

N° 2021_40

L'an Deux Mille Vingt et un, le Trente et un du mois d'AOUT, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre **prescrit** par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune, Conseillère Départementale du Var,
Présents : PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjoint. Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, Conseillères Municipales, Monsieur BONOME Stéphane. Conseiller Municipal.

Pouvoir : BELISAIRE Louis à MOREL Annick.

Absents : FABRE Guillaume et ORSET Loïc, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Madame BREZINA Yana.

Objet : **Demande d'aide financière au titre de l'axe 3 de l'enveloppe FITN7, accompagnement au numérique dans les Collectivités territoriales.**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal que la Commune est située en Zone de revitalisation rurale, et que de par sa taille et sa situation géographique, elle fait partie d'une Commune « pauvre » en services de proximités, la Mairie reste le dernier lieu qui remplit cette fonction. Dotée jusqu'à présent d'une connexion internet modeste, l'arrivée imminente de la fibre sur le territoire communal permettrait rapidement d'optimiser les modalités de travail des agents et d'améliorer l'offre de services aux administrés.

Madame le Maire énonce que la Municipalité actuelle s'est engagée dans une démarche de modernisation. En 2020, la Commune s'est dotée d'un site Internet, d'une page « Facebook » et d'une application d'alerte citoyenne. Afin de poursuivre vers une offre omnicanale, des équipements matériels doivent désormais être mis en place en :

- dotant la salle du Conseil Municipal d'un système de visioconférence qui permettra la retransmission en direct sur les réseaux des réunions mensuelles du Conseil Municipal et la tenue de réunion en distanciel
Fourniture d'un kit de Visioconférence : 4 469.52 €
 - en créant en Mairie un espace numérique public équipé et adapté, à disposition des usagers pour faciliter l'accès aux démarches administratives en ligne :
Coût des travaux : 16 732.19 €
- Total du projet T.T.C. **21 201.71 €**

Envoyé en préfecture le 16/11/2021

Reçu en préfecture le 16/11/2021

Affiché le **16 NOV. 2021**

Berger
Levrault

ID : 083-218301091-20210831-2021_40-DE

La réalisation de cet aménagement est prévue pour la fin de l'année 2021, voir au début de l'année 2022.

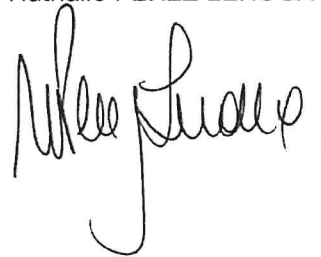
Entendu cet exposé, et Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
Par : **08** voix ; Pour : **08** voix ; Abstention : 0 voix ; Contre : 0 voix ;

- **Adopte le projet de transformation numérique de la Collectivité par la création d'un système de visioconférence, et d'un espace numérique équipé et adapté à la disposition des usagers pour faciliter l'accès aux démarches administratives en ligne d'un montant global de 21 201,71 €,**
- **Sollicite l'aide financière la plus élevée possible au titre de l'axe 3 de l'enveloppe FITN7, guichets territoriaux pour soutenir l'ingénierie, le déploiement, l'accompagnement, ou la formation au numérique dans les Collectivités Territoriales,**
- **Charge son Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires permettant l'aboutissement de ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois, et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

Le Maire,
Nathalie PEREZ LEROUX



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le

16 NOV. 2021

et publication ou notification

le **16 NOV. 2021**

Le Maire,

